

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2015

PRESENTS : M. LASSERRE BISCONTE Albert, Maire – MM LAGAOURDAT Michel, BOURROUILH Daniel et LAGRANGE Jérôme, adjoints – Mmes BELLEGARDE Anne – CASADAVANT Monique – MONCAUBEIG Muriel – QUENIN Hélène – MM BERROGAIN Nicolas – JOUAN Thierry – LEMBEYE Pascal – OLIVE Michel – POUYMIROO Jean Jacques –

ABSENT EXCUSES : Mme LAILHACAR Corinne – M. LACROUTS Cédric –

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur BOURROUILH Daniel

EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR

Au début de la réunion, Monsieur LUCION est venu nous faire part de l'ouverture de la Taverne de l'Ange Oliver à compter du début octobre. Il proposera des services de bar, restaurant, salon de thé, traiteur, pâtisserie.

Le Conseil Municipal se réjouit et soutient cette initiative.

1 – Projet signalétique

Suite à la réunion du groupe de travail chargé de travailler sur la signalétique des rues du bourg et des routes départementales, le projet de dénomination des voies est présenté (copie jointe).

2 – Activités périscolaires : organisation et contrat de travail

Les activités périscolaires et les contrats de travail sont renouvelés avec les changements suivants :

- ✓ Edouard COTTE remplace Isabelle BARBÉ (Art)
- ✓ Pascal MONGUILLOT remplace Mickaël LAFENETRE (Sport)

Elles ont débuté dès le premier jour de la rentrée scolaire.

3 – Point sur les travaux

- **Groupe scolaire**

L'appel d'offre sera lancé prochainement.

- **Sortie du cimetière**

Les travaux sont en cours et devraient se terminer fin septembre.

- **Fontaine du canton**

Le projet d'aménagement sera présenté par le bureau d'étude de la CCLO.

- **Sanitaire salle des sports**

En complément des travaux déjà entrepris, il est décidé de réaliser le carrelage au sol des vestiaires.

4 – Demande de financement travaux école

Afin de financer les travaux de rénovation du groupe scolaire, des offres de prêts de différentes banques ont été proposées.

Les financements suivants ont été retenus :

- *Réalisation d'un prêt de 200 000 € sur 20 ans auprès du Crédit Agricole.*
- *Réalisation d'un prêt court terme de 24 mois en attente du versement des subventions pour un montant de 300 000 € auprès du Crédit Agricole*
- *Réalisation d'un prêt à taux zéro sur 15 mois pour préfinancement de la TVA auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.*

Le Maire est autorisé à signer les contrats de prêt correspondants

5 – Vente lots Cassières

Monsieur Denis MILHEROU s'est porté acquéreur d'un terrain situé sur la parcelle communale de Cassières (terrain situé en bordure de la forêt communale).

Le Conseil Municipal donne son accord pour la vente de ce terrain au prix de 35 000 €.

6 – Informations sur le recensement 2016

Le recensement de la population (effectué tous les ans sur 1/5 des communes) aura lieu à LUCQ DE BEARN du 21 janvier au 20 février 2016.

2 agents recenseurs seront désignés pour effectuer ce recensement.

Dénomination des rues du bourg et départementales

Appellation cadastre

délimitation et proposition du groupe de travail

Bourg

<i>Chemin de Bourras</i>	1) haut, jusqu'à Nassiet = <i>Chemin de Bourras</i> 2) bas, de Cochet à Mathieu = <i>Rue du jardin public</i>
<i>Chemin de darrer lous casaus</i>	1) de Cochet à Cazaubon- = <i>Rue de darrer eths casaus</i> 2) de garage Guereca à D 110 = <i>Les berges du Layou</i>
<i>Chemin intérieur du lotissement</i>	<i>Allée de darrer eths casaus</i>
<i>Chemin de Brouquet</i>	<i>de darrer eths casaus à Milhéroü = Chemin de Brouquet</i>
<i>Rue de la Carrère</i>	1) de la fontaine du Canton à Lassalle = <i>Place du Canton</i> 2) de Bellegarde et Vigné à Guereca = <i>Rue du canal</i>
<i>Place de l'église</i>	<i>jusqu'à Ramonfaur et Lucion = Place de l'église</i>
<i>Chemin de Casaucau</i>	<i>Chemin de Casaucau</i>
<i>Chemin de Lahargouette</i>	<i>Chemin de Lahargouette</i>
<i>Ancienne scierie Cazou</i>	<i>Espace de la tour</i>
<i>Voie communale de la mairie</i>	<i>Rue de la mairie</i>
<i>Rue du Carrerot</i>	<i>du pont du Layou au bourg, au chemin de Lacu-Puyou = Rue du Carrerot</i>
<i>Chemin de Mondot</i>	<i>Chemin de Mondot</i>
<i>Chemin du Bedat</i>	<i>Chemin du Bedat</i>
<i>Traversée du bourg</i>	1) de garage Cabanot au Canton = <i>Rue Bernard du Poey</i> 2) du Canton au pont du bourg = <i>Rue Xavier Navarrot</i>

Départementales

<i>D 110</i>	<i>depuis chemin de Lacu-Puyou à chemin de Passama = Côte de Sen-Haut (voir orthographe sur le cadastre).</i>
<i>D 110</i>	<i>du chemin de Passama vers Oloron = Route d'Oloron</i>
<i>D 110</i>	<i>depuis croisement Gaspé à haut de Lagor = Route de Mourenx</i>

